

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
24 FEV. 2015  
85



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre  
des Député-e-s

Luxembourg, le 24 février 2015

Concerne: **Heure de questions du 24 février 2015**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question orale sur l'opportunité de créer un site internet regroupant l'offre en cours de langues à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.**

Selon le compte rendu de la Commission consultative de l'Intégration de la Ville de Luxembourg, la capitale s'apprête à ouvrir un site internet ayant comme objectif de donner un aperçu sur tous les cours de langue se déroulant sur son territoire et fournissant toute une série de détails sur ces cours ainsi qu'un moteur de recherche.

**Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ne pourrait-il se joindre à cette initiative ou en créer un site semblable regroupant tous les cours de langues, respectivement au moins tous les cours de langue subventionnés par ses soins ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Claude ADAM  
Député